

marquer qu'une seule définition suffit, nous demanderons si un catholique peut en conscience se dire, et dire au monde : " pendant plusieurs siècles l'Eglise " a agi comme ayant le droit " de déposer les souverains oppresseurs des peuples et ennemis de la société religieuse ; " elle a prononcé des peines " temporelles contre les hérétiques, les duellistes, les excommuniés ; elle s'est réservée les causes matrimoniales etc etc ; " elle a infligé même des peines corporelles — elle a fait tout cela par ses Papes et par ses conciles ; c'est vrai, je ne puis le nier, l'histoire est là. Eh bien, elle pouvait se tromper en cela, et elle s'est trompée ; voilà tout ? "

Non, il ne peuvent pas dire cela : l'Eglise, ni ne dit, ni ne fait, ni ne fait les choses qui sont contre la foi et les bonnes mœurs. Si la conduite de l'Eglise, ses actes solennels, ses affirmations de pouvoir, ses actes les plus redoutables, pendant une longue suite de siècles, ne sont pas suffisants pour asseoir au moins une certitude théologique et rendre téméraire l'opinion qui, en niant le pouvoir qu'elle s'est attribué, vous amènerait à conclure forcément que pendant tout le Moyen-Age les Papes et les conciles ont été des usurpateurs, où vous arrêterez-vous ? N'y aura-t-il qu'une définition *ex Cathedrâ*, ou une définition conciliaire, qui forceront votre assentiment intérieur ? Si la *lex precandi*, dans l'Eglise, est légitimement et sans définition *ex Cathedrâ*, une bonne *lex credendi* à plus forte raison doit-on dire

de l'Eglise : *lex agendi, lex credendi*. Et puis, s'il faut des définitions, nous pouvons en produire. Ajoutez que notre explication est la seule qui s'accorde avec les vrais principes sur l'accord entre l'Eglise et l'Etat, et vous demeurerez persuadés qu'un publiciste catholique ou même simplement chrétien, ne peut pas nier à la société religieuse un pouvoir spirituel dans sa nature, mais qui s'étend jusqu'aux choses temporelles en tant qu'elles ont rapport à la fin spirituelle. Il est donc faux, au moins, de dire avec la XXIV prop. " que l'Eglise ne possède " aucun pouvoir direct ou indirect. " Tout cela n'a pas empêché Bossuet, dans sa défense de la Déclaration, d'écrire en faveur du premier des quatre articles, lequel nie au Pape tout pouvoir direct ou indirect. Il y a une autre opinion, celle de Fénelon ou la *théorie historique*, laquelle, tout en niant ce pouvoir, justifie ou essaie de justifier les Papes et l'Eglise, par des considérations tirées du *droit public* du Moyen-Age. Disons un mot de cette opinion.

Les Vacances. — De partout commencent à nous arriver les rapports de distributions de prix, de vacances commencées et nous, à St. Hyacinthe, nous tenons bon jusqu'au 6 Juillet, malgré le 1er Juillet et la Confédération, malgré le 4 Juillet et la Déclaration.

Le 6, nous célébrerons le commencement des vacances par une séance littéraire dont le sujet sera " les Devoirs du Citoyen. "

Belgique — Il y a quelques années, Pie IX, écrivant à un noble publiciste belge, disait

que les *libertés modernes* finissent toujours par tourner au détriment de la vraie religion. —

La petite Belgique paraît décidée à faire la preuve de cette accusation sérieuse. Le ministre est catholique et *libéral*. Or, il vient de critiquer les évêques du pays d'avoir écrit pour blâmer le chancelier Bismark de ses persécutions contre les catholiques allemands ! Mais les francs-maçons jouissent d'une pleine et entière liberté de déverser à pleines mains l'injure contre le Pape, les évêques, et tous ceux qui sont catholiques. Ils peuvent même arrêter les processions, maltraiter les pèlerins et les ministres *catholiques-libéraux* ne se sentent pas obligés de protester.

\*.\*

Les francs-maçons — Notre futur roi, le Prince de Galles, est grand maître des francs-maçons anglais ; cela promet. Son frère, le duc d'Edimbourg, est hostile à la grande société secrète. On dit que c'est sa femme qui lui inspire ces bons sentiments. Pour cela donc, un bon point à la princesse Russe. Au reste l'Empereur de toutes les Russies est grand ennemi des maçons.

\*.\*

La Russie et l'Eglise — Il paraît que le Czar est fatigué de faire le Néron. Il aurait consenti à un arrangement avec le Pape pour rendre, au moins partiellement, la paix aux Catholiques de son vaste empire.

A Edmond et Ernest — Le Jardin des Plantes, Paris, vient de recevoir un *bois* de 24 pieds qui engloutit un mouton à chaque repas. Quel pensionnaire !